

nous avons généralement davantage intérêt à favoriser la prospérité et l'emploi en tenant compte de la nécessité toujours plus pressante de protéger l'environnement.²² En contrant les principales menaces posées à la sécurité humaine — comme la violation généralisée des droits de la personne, la maladie et l'accroissement démographique — dans les pays de la zone 1 et en collaborant avec les pays de la zone 2 pour promouvoir les objectifs de prospérité et la coopération environnementale, le Canada peut contribuer au renforcement de la sécurité globale. Le fait est que le Canada peut utiliser un large éventail de programmes et de mesures pour atteindre ses objectifs à la lumière des défis fort différents posés par les pays de la zone 1 et de la zone 2.

Ces réponses possibles englobent des outils comme :

- a) les subventions aux ONG canadiennes pour des activités axées sur le développement direct et fondamental des personnes et sur le renforcement des structures qui sous-tendent les droits politiques et civils de base menées en coopération avec des contreparties locales;
- b) le Fonds canadien que gèrent les chefs de mission du Canada pour fournir un financement initial en vue d'aider les ONG locales de leur pays d'accréditation à encourager le développement communautaire parmi les plus pauvres;
- c) les secours d'urgence, y compris l'aide alimentaire;
- d) les programmes d'aide de gouvernement à gouvernement menés bilatéralement et indirectement par l'entremise d'institutions financières multilatérales qui couvrent les composantes les plus fondamentales du développement conformes aux valeurs canadiennes, y compris plus particulièrement la satisfaction des besoins humains essentiels (par exemple, l'éducation primaire; les soins de santé préventifs de base - y compris la planification familiale, surtout dans les régions rurales; et le développement de l'autosuffisance alimentaire par une meilleure concentration sur le développement rural) et l'amélioration des pratiques locales touchant les droits civils et politiques;
- e) les partenariats institutionnels bilatéraux axés sur une coopération technique de niveau supérieur entre des institutions et agences privées et semi-publiques des pays donateurs et bénéficiaires;

²² Voir **Le Canada dans le monde** pour une analyse plus poussée de ces objectifs.